FRC
6304

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ AU ROI
PAR LES JUGE ET CONSULS
DE LA VILLE DE PARIS.

SIRE,

LORSQUE de toutes parts le Commerce ſollicite des bontés de VOTRE MAJESTÉ l'admiſſion d'un certain nombre de Repréſentans à la prochaine Aſſemblée des Etats-Généraux, ce n'eſt pas aſſurément qu'il ne rende aux deux premiers Ordres de la Monarchie le tribut de juſtice qui leur eſt dû à tant de

titres ! Egalement éloigné de toute idée qui porteroit la plus légère atteinte aux droits ſi recommandables de l'Agriculture, le vœu du Commerce, SIRE, ſon unique vœu ſeroit de concourir de la plénitude de ſes moyens à cette régénération du bonheur public, dont l'ame bienfaiſante de VOTRE MAJESTÉ eſt ſi profondément occupée !

C'eſt ſous ce même point de vue, SIRE, que les Juge & Conſuls de votre bonne ville de Paris, ſoit qu'une noble émulation les invite à réclamer la concurrence, que ſembleroient leur promettre & la nature de leurs fonctions & le choix qui les y a élevés, ſoit qu'ils ſe parent du premier de tous les titres, du titre glorieux de vos fidèles Sujets, ont cru qu'il étoit de leur devoir de dépoſer leurs très-humbles Repréſentations aux pieds de VOTRE MAJESTÉ.

Si *le Commerce*, SIRE, *eſt la ſource de l'abondance publique* (1); ſi cette eſpèce

---

(1) Voyez le préambule de l'Ordonnance de 1673.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

d'oracle prononcé par l'un des vos immortels Ayeux a reçu de nos jours le plus entier accompliſſement ; s'il eſt univerſellement reconnu que la ſplendeur ou la foibleſſe du Commerce ſont la plus juſte meſure de la proſpérité ou de la décadence des Empires ; enfin (& c'eſt le texte même de cet Émule des Colbert & des Sully, de ce Miniſtre qui jamais, SIRE, ne vous déguiſa la vérité), *ſi le Commerce, les Manufactures, & les Arts de tout genre, parvenus à un terme dont on n'avoit pas même autrefois conçu l'idée, vivifient aujourd'hui le Royaume* (1), quels obſtacles pourroient balancer des titres auſſi précieux ? Nous oſons ajouter, SIRE, que le Commerce peut en invoquer une infinité d'autres, & non moins dignes de l'attention de VOTRE MAJESTÉ.

Reconnoître, SIRE, & conſtater la Dette Nationale ; trouver les moyens d'y ſatisfaire de la manière la plus ſûre, la plus ſimple & la moins onéreuſe ; opérer la ré-

---

(1) Voyez le Diſcours de M. le Directeur Général des Finances, à l'ouverture de l'Aſſemblée des Notables.

forme de cette multitude d'abus, qui ſe ſont introduits dans toutes les Parties; en un mot, puiſer dans le cœur même des François les reſſources qui ſeront à jamais le gage du bonheur d'un Peuple, fait pour en impoſer à ſes Rivaux; tels ſont, ſans doute, les grands intérêts qui formeront l'objet de la prochaine Aſſemblée.

Qu'il nous ſoit permis, SIRE, d'examiner au moins en ſubſtance, ſous les yeux de VOTRE MAJESTÉ, de quelle influence ſeront, ſous ces divers rapports, des Commerçans dévoués par leur état même à la proſpérité publique.

S'agira-t-il, SIRE, de reconnoître & de conſtater la Dette? Bien-loin de propoſer aucune de ces réductions, qui ſont tout à la fois & ſi contraires aux vrais principes, & ſi oppoſées aux vues bienfaiſantes de VOTRE MAJESTÉ, le Commerce, toujours prêt à faire le ſacrifice de ſon intérêt perſonnel, s'empreſſera de donner l'exemple de la plus entière ſoumiſſion à tel autre moyen, qui, tenant peut-être à la fécondité de ſes reſſources, tendroit à mainte-

nir la confiance, tant intérieure qu'extérieure.

S'agira-t-il de prononcer ſur la nature & les effets de tel ou tel impôt? Placé près de cette claſſe infortunée, que trop ſouvent l'opulence opprime, le Commerce, en ſe pénétrant de l'eſprit de juſtice, qui anime VOTRE MAJESTÉ, n'héſitera pas à ſoutenir que l'impôt, qui doit être préféré, eſt celui qui, pouvant ſe répartir d'une manière proportionnée aux facultés de chaque Contribuable, ne fera que lui en offrir le plus noble & le plus heureux emploi.

S'agira-t-il de la réforme des abus? Courbé depuis trop long-temps ſous le poids de cette foule de droits, la plupart arbitraires, ou tout au moins arbitrairement perçus; ſans ceſſe en proie à ces formes judiciaires, qu'une coupable avidité rend chaque jour plus funeſtes; le Commerce, en dévoilant avec franchiſe les abus qui ſe ſont formés dans ſon propre ſein, ne craindra pas de demander la proſcription de tous ceux qui l'environnent.

S'agira-t-il enfin d'un de ces actes de patriotiſme, qui joint à la ſévère économie

déjà preſcrite, pourroit tout-à-coup rétablir le crédit & la confiance ? Plein de la plus juſte vénération, plein du pur attachement pour le Monarque le plus digne de nos hommages, le Commerce oſera le diſputer à tous les ordres en dévouement & en généroſité.

Lorſqu'à ces conſidérations, SIRE, vient ſe réunir l'idée de cette ſollicitude paternelle, qui tient Votre Majeſté ſi indiſſolublement attachée au bonheur de ſes Sujets ; lorſque cette même ſollicitude a imprimé dans le cœur de tous les François le beſoin preſſant de ſe montrer les vrais enfans de la Patrie ! Nous l'avouerons, SIRE, avec la plus reſpectueuſe confiance : il ne nous eſt pas permis de douter que le Commerce ne ſoit admis, nous oſons même dire, très-utilement admis à diſcuter ces grandes queſtions qui intéreſſent ſi eſſentiellement la proſpérité publique. Nous oſons encore eſpérer, SIRE, que le Commerce obtiendra l'honorable diſtinction de faire lui-même le choix de ceux d'entre ſes Membres qu'il jugeroit les plus dignes, & par leur probité & par leurs lumières, d'être aſſociés à la recher-

che de tous les moyens, qui doivent pour jamais conſolider la gloire du Trône & le bonheur de la Nation.

VÉE, *Juge.*

CARON,
RENOUARD,
GILLET,
CHARIER, } *Conſuls.*

Sur l'Imprimé

A PARIS,

Chez KNAPEN & Fils, Libraires-Imprimeurs de la Cour des Aides, & de la Juriſdiction Conſulaire, *pont S. Michel.*

856